

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	Agent blanchissant Osmose
CODE PRODUIT	
USAGE RECOMMANDÉ	Agent blanchissant.
RESTRICTION UTILISATION	
FOURNISSEUR / FABRICANT	TOTAL FABRICATION 511 Route 289 St-Alexandre-de-Kamouraska, Qc GOL 2G0 418-970-0889
TELEPHONE URGENCE	418-970-0889 Lundi au Vendredi, 9h00 à 17h00

## 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION  ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE	Toxicité aiguë – Lésions oculaire Dangers pour le	Matières solides comburantes 2 Toxicité aiguë – Orale 4 Lésions oculaires graves 1 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 2		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER			
MENTIONS DANGER	H272 H302 H318 H401 H411	Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210 P220 P280 P264 P270 P273	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition, Ne pas fumer.  Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  Se laver les mains soigneusement après manipulation.  Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  Éviter le rejet à l'environnement.		

CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche, de la mousse résistante à l'alcool pour l'extinction.
	P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P330	Rincer la bouche.
	P305+P351+P338 P310 P391	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Recueillir le produit répandu.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE		
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

#### 3 – COMPOSTION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	CONCENTRATION
Percarbonate de sodium	15630-89-4	80 – 100 *

<sup>\*</sup> DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

#### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traiter symptomatiquement basé sur le jugement du médecin et les réactions individuelles du patient. Donnez une respiration artificielle si la victime ne respire pas. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Les vêtements contaminés peuvent être un risque d'incendie lorsqu'ils sont secs. Gardez la victime au

chaud et au calme. S'assurer que le personnel médical est au courant des matériaux en cause et prendre des précautions pour se protéger.

#### 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche, de la mousse résistante à l'alcool pour l'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Jet d'eau direct, eau vaporisée.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Accélère l'incendie lorsqu'il est impliqué dans un incendie. Peut se décomposer de façon explosive lorsqu'il est chauffé ou impliqué dans un incendie. Peut exploser à la chaleur ou à la contamination. Peut réagir de façon explosive avec les hydrocarbures (carburants). Peut enflammer les combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. Le ruissellement peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Oxydes de carbone, oxydes de sodium.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

#### 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

#### 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Eau, acides, bases, sels de métaux lourds, agents réducteurs, matières organiques, substances inflammables. La substance peut réagir dangereusement avec des agents réducteurs, des substances inflammables.

#### 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Percarbonate de sodium	15630-89-4		Aucune limite établie.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussure afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMENDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Poudre blanche.
ODEUR	Inodore.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH (sol. 3%)	10.0
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Ne s'applique pas.
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	2.01 – 2.16
SOLUBILITÉ (eau)	140 g/L, 24°C
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	56°C

COV	Ne s'applique pas.
VISCOSITÉ	Ne s'applique pas.
AUTRES OBSERVATION PHYSIQUES OU CHIMIQUES	Propriétés oxydantes.

# 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez l'humidité. Évitez les températures supérieures à 60 °C, la lumière directe du soleil et le contact avec les sources de chaleur.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Eau, acides, bases, sels de métaux lourds, agents réducteurs, matières organiques, substances inflammables. La substance peut réagir dangereusement avec des agents réducteurs, des substances inflammables.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, oxydes de sodium.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

# 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Légère irritation du nez et de la gorge. À des concentrations élevées, toux.
CUTANÉ	Peut causer une irritation de la peau lorsqu'il est exposé pendant de longues périodes de temps. Légère irritation.
OCULAIRE	Irritant pour les yeux, irritation sévère des yeux, arrosage et rougeur, peut causer des brûlures à l'œil. Risque de lésions oculaires graves ou permanentes.
ORALE	Nocif en cas d'ingestion. Irritation sévère de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac. Ballonnements d'estomac, éructations. Nausées, vomissements et diarrhée.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	En cas d'exposition répétée ou prolongée : risque de maux de gorge, saignements de nez, bronchite chronique.
CUTANÉ	En cas de contact répété : risque de dermatite.
OCULAIRE	En cas de contact répété : risque de dermatite.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Non classé.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Aucune donnée.
MALADIES AGRAVÉES	Les personnes atteintes d'une maladie préexistante de la peau, des yeux ou des

	voies respiratoires peuvent être plus à risque de voir les propriétés irritantes ou allergiques de ce matériau.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Percarbonate de sodium	15630-89-4	1034, rat	>2000, lapin	>4580 mg/m3, rat, 1 hr

## 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Percarbonate de sodium	15630-89-4
CL50 70 mg/L, 24hr	Chlorella emersonii
CL50 70.7 mg/L, 96hr	Pimephales promelas
EC50 4.9 mg/L, 48hr	Daphnia pulex

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATON	Intrinsèquement biodégradable.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

## 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

# 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT	MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)			
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN3378	PERCARBONATE DE SODIUM	5.1	III	5.1
QUANTITÉ LIMITÉE : 5 Kg				
POINT D'ÉCLAIR		Ne s'applique pas.		

POLLUANT MARIN	Oui.
REMARQUE	Évitez l'humidité. Évitez les températures supérieures à 60 °C, la lumière directe du soleil et le contact avec les sources de chaleur.

## 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dan l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

#### **16 – AUTRES INFORMATIONS**

VERSION	1.0
DATE	23 juin 2021
PRÉPARÉE PAR	LABORATOIRE CAMPEAU INC.
	61 rue des Menuisiers, local 106
	Sainte-Anne-des-Plaines, QC
	JON 1H0
	450-940-0644
ABBRÉVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organs cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée

VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Campeau Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Campeau Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.